



4 heures

SENSIBILISATION DU RISQUE ROUTIER



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel de comprendre l'importance de la sécurité routière en entreprise et de permettre de réaliser une prévention adaptée aux risques routiers



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De comprendre les principaux risques liés à la sécurité routière en milieu professionnel
- De reconnaître les différentes catégories de dangers sur la route et dans l'environnement de travail
- Acquérir une connaissance des règles de conduite et des responsabilités associées

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction

- Présentation du formateur et des objectifs de la sensibilisation aux risques routiers
- Mise en contexte sur l'importance de la sécurité routière en milieu professionnel
- Présentation des statistiques sur les accidents routiers liés au travail

Atelier Pratique : Vérification des Équipements

- Déplacement vers les véhicules de l'entreprise (ou véhicule Prev'One si nécessaire)
- Exercices pratiques de vérification des équipements (pneus, freins, feux, etc.)
- Conseils pratiques pour la maintenance préventive des véhicules

Parcours Ludique

- Discussions sur les risques liés à l'alcool et aux stupéfiants
- Utilisation de simulateurs ou de lunettes d'ivresse pour expérimenter les effets de l'alcool
- Scénarios interactifs pour sensibiliser aux dangers de la conduite sous l'influence

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie

30 %

Pratique

70 %

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques routier

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, parcours ludique, débat

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, retour d'expérience, véhicule de société

Document pédagogique

Remise d'un livret "Prévention du risque routier au travail" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, article L4121-1 code de la route



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

78